

# La Gazette Harnésienne

NUMÉRO  
325  
JUILLET-AOÛT  
2018

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Bel été à Harnes !

P. 10



# ÉDITO

## PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

“

**HARNES EST ÉGALEMENT TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR ET NE CESSE D'ATTIRER À ELLE DES PARTENAIRES POUR FAIRE NAÎTRE DES PROJETS...**

”

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Juin vient de s'achever et a vu de nombreux travaux se réaliser sur notre commune, tels que le monument de 14/18, de la signalisation, du marquage ou encore le lancement du projet des berges de la Souchez. Cet été n'échappera pas à la

règle et la commune continuera de se métamorphoser ici et là, avec notamment la poursuite de la scénographie au Musée d'Histoire et d'Archéologie et les travaux liés au BHNS.

Vous pourrez d'ailleurs découvrir le dossier central consacré à ce thème et à la mobilité sur notre commune, qui bénéficiera d'un réseau de transports plus quantitatif et qualitatif, au service des Harnésiens.

Notre commune sera aussi marquée par bon nombre de temps forts cet été. Tout d'abord avec le 13 juillet, où vous pourrez chanter sur les tubes des années 80 et apprécier un feu d'artifice de qualité. Côté loisirs, l'événement «Nos Quartiers d'Été» vous proposera un riche programme. Les sportifs pourront quant à eux bénéficier des nouveaux horaires du week-end de la piscine, tandis que la jeunesse profitera des accueils en centres de loisirs, CAJ et colonie.

Harnes est également tournée vers l'extérieur et ne cesse d'attirer à elle des partenaires pour faire naître des projets, telle que la requalification de la Zone de l'Abbaye, la commercialisation de terrains libres de constructeur ou encore la convention de coopération avec Pôle Emploi.

Avant de vous laisser découvrir cette édition estivale de la Gazette, je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'agréables vacances !

# SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 08 SPORT
- 09 TRAVAUX
- 10 SUPPLÉMENT
- 12 DOSSIER
- 14 VIE ÉCONOMIQUE
- 16 CITOYENNETÉ
- 17 SOLIDARITÉ
- 18 JEUNESSE
- 19 CADRE DE VIE
- 20 VIE MUNICIPALE
- 22 INFOS PRATIQUES
- 23 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 325 - JUILLET-AOÛT 2018

MENSUEL D'INFORMATION  
6100 exemplaires

Rédaction et administration  
Mairie, Grand' Place  
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,  
Céline Lépilliet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges  
Tél. : 03.21.20.05.20





La passerelle du Brochet Harnésien pourra à nouveau accueillir les randonneurs

## BERGES DE LA SOUCHEZ : LE PROJET SE CONCRÉTISE !

Amorcé en novembre 2013 avec l'obtention du label Euralens, le projet supra communal du développement urbain et environnemental du Canal de la Souchez connaissait, fin mai, une belle avancée avec le lancement des travaux d'aménagement.

C'est à Loison-sous-Lens, au cœur de la base de plein air, que les premiers coups de pelle symboliques ont été donnés, lundi 28 mai, par notre Maire, Philippe Duquesnoy, ses homologues des villes voisines (Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Courrières et Fouquières-lès-Lens) et les présidents des deux agglomérations (CALL, CAHC), en présence des nombreux financeurs et partenaires.

Les travaux, dont le coût total s'élève à 5,8M €, s'étendront sur une année. Le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) y contribue à hauteur de 1,7M € ; la Région, 1,6M €. Les autres financeurs sont la CALL, la CAHC, le Pôle Métropolitain de l'Artois et les communes concernées.

Les aménagements seront menés selon trois principaux axes, décrits par Gilles Huchette, directeur d'Euralens. Il s'agira de «*recréer des liaisons le long des 10 kilomètres, de marquer les entrées pour les visiteurs avec une signalétique dédiée, et d'aménager des points d'intensité*». Concrètement, cela se traduira notamment par l'apparition de toboggans et une piste de trail sur le

terril 84 à Noyelles-sous-Lens, mais aussi par la mise en valeur de la confluence entre la Souchez et la Deûle à Courrières, et bien d'autres choses encore... Dans notre ville, le lagunage fera l'objet d'aménagements divers ; un ponton offrira une vue imprenable sur l'étang du Brochet ; la passerelle bleue, en bas de la Coulée Verte, est en cours de réhabilitation. Encore un peu de patience pour profiter de ce formidable projet de mise en avant du Bassin Minier.

### EN CHIFFRES



## RETOUR EN IMAGES

Ambiance festive à l'école Diderot.



Harnes s'incline au pénalty lors de la finale de la coupe d'Artois.



Dans le cadre du jumelage avec Chrzanow, les délégations franco-polonaises ont scellé une nouvelle fois l'amitié qui les unit.



Du 2 au 5 juin, petits et grands ont profité de la ducasse sur la Grand' Place... pour le bonheur de tous !

### + DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : [www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)  
Facebook : Harnes  
Twitter : @VilledHarnes

Le 12 juin, la résidence autonomie Ambroise Croizat ouvrait ses portes au public. Activités, visites et bonne humeur ont rythmé cette journée.



Festival de couleurs chez les élèves d'Anatole France.



Les voisins de la cité des anciens combattants d'AFN se sont réunis pour un moment festif.

Les élèves de Louise Michel se sont exposés avec fierté en cette fin d'année scolaire.



Dès le plus jeune âge, les musiciens passent le traditionnel examen de fin d'année.



Les enfants de Langevin ont clôturé l'année en dansant.



Grâce aux dumistes, l'éveil musical se fait dès le plus jeune âge dans les écoles

## REJOIGNEZ, VOUS AUSSI, LES BANCS DE L'ECOLE DE MUSIQUE !

**La Municipalité a placé l'accès à la culture pour tous au cœur de ses priorités. Située au complexe Bouthemy, 97 bis avenue Barbusse, l'Ecole de Musique forme tout apprenti musicien, adulte comme enfant, dès l'âge de 3 ans.**

Les chiffres pour 2017-2018 sont éloquentes : 146 noms sont inscrits sur les listes. Certains ont d'ailleurs choisi plusieurs disciplines : cours d'éveil pour les plus jeunes, chant et chorale, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, guitare, cor d'harmonie, tuba, percussions, piano, formation musicale, ateliers rythmiques, orchestres et ensembles. Ainsi, ce sont 314 personnes qui en franchissent les portes chaque semaine. Avec 30 apprentis pianistes, le succès de cette classe est tel que la Ville a investi dans un 2<sup>ème</sup> piano.

Après plusieurs années de pratique instrumentale, les élèves peuvent intégrer les rangs de l'Harmonie Municipale, cette «vieille dame» de 156 ans avec laquelle elle entretient des liens très étroits depuis 1948.

Au fil des ans, des passerelles ont été créées avec le Relais d'Assistants Maternels, la Résidence Ambroise-Croizat ou encore les écoles. Toutes ces rencontres, tous ces temps forts intergénérationnels ne pourraient

se faire sans l'investissement de son directeur, de ses 18 enseignants et 5 musiciens intervenants. C'est ainsi qu'ils organisent, par exemple, la semaine de la petite enfance, des concerts et auditions au FPA ou encore la restitution des projets musicaux en fin d'année scolaire.

Selon les spécialistes, la musique n'a que des effets bénéfiques chez les petits comme les grands. Aussi, les enseignements musicaux dispensés, dès le plus jeune âge, permettent de développer la mémoire, la concentration, l'ouverture d'esprit mais aussi la socialisation et l'écoute. Jouer d'un instrument en public favorise également le dépassement de soi et le contrôle des émotions.

Si vous souhaitez profiter des bienfaits de la musique, les permanences pour les (ré)inscriptions se dérouleront aux dates et horaires suivants : le 3/07, de 17h à 20h ; les 4 et 5/07, de 17h à 19h ; les 6 et 10/07, de 15h à 20h ; les 11/07, 22 et 29/08, de 10h à 18h ; le 13/07, de 15h à 18h ; les 12/07, 21, 23, 24, 28, 30 et 31/08, de 15h à 19h.

La cotisation annuelle est de 44,30€ et de 34,30€ pour les bénéficiaires du Pass' Culture.

Contact : 03.21.76.96.29 ou [stephane.lahaye@ville-harnes.fr](mailto:stephane.lahaye@ville-harnes.fr)



## MISSION ACCOMPLIE POUR L'HARMONIE DE HARNES

**A l'occasion du concert d'été de l'Harmonie, le tempo était donné dès l'introduction, avec une mise en scène originale et la présentation des nouveaux musiciens.**

**C**ette première pour Pierre-Yves Malbezin, en tant que nouveau président de l'Harmonie, nous a plongés dans l'univers du cinéma, avec des grands classiques tels que «Mission Impossible», «Pirates des Caraïbes», «Le Roi Lion» ou encore «Harry Potter».

La CieTassion, troupe locale, avait pour mission (non impossible !) d'introduire les différents morceaux et a contribué, tout comme le chanteur, Simon, à la qualité du concert.

Les amateurs de musique, qui avaient fait salle comble, ont largement applaudi les musiciens !

Vous n'avez pas pu assister au concert ? Retrouvez des extraits sur la page Facebook de l'Harmonie.



L'Harmonie a fait son cinéma

## UN ANNIVERSAIRE DIGNEMENT FÊTÉ



**Dimanche 24 juin, les 204 licenciés de Espérance Gym clôturaient leur saison au complexe sportif A.-Bigotte. Ce gala annuel fut également l'occasion, pour le club, de fêter ses 130 années d'existence.**

**D**urant tout l'après-midi, solos, trios et groupes se sont succédé sur le praticable, de la baby gym à la gym forme, alternant démonstrations de gymnastique et d'aérobic jusqu'au final haut en couleurs. Un spectacle particulièrement apprécié par les 540 adultes et enfants, venus les encourager et applaudir.

Fondée en 1888 à l'initiative d'un directeur d'école, M. Baroux, l'Espérance Gym a, au fil des années, glané de nombreux lauriers lors des différentes compétitions, et notamment des titres de champions de France. Depuis 1998 et la création de sa section «Petite Enfance», les tout-petits développent leur motricité, leur équilibre, apprennent à grimper, sauter, rebondir et bien d'autres choses comme le repérage dans l'espace et les activités gymniques. Et en septembre 2015, ouvrait la «gym forme pour tous», invitant les 16 ans et plus à se dépenser sur des chorégraphies alliant le step, le fitness, les abdos fessiers et le renforcement musculaire.

Aujourd'hui encore, les gymnastes continuent de porter les couleurs de notre Ville. Du 11 au 13 mai derniers, 31 athlètes ont participé aux Championnats de France à Clermont-Ferrand. Le groupe «hilo», composé d'Aline Hauspie, Alizéa Defenin, Camille Mlynarczyk, Camille Bejma, Maé Melaye, Mathilde Loreau, Priscilia Parize et Romane Vanlerberghe, est monté sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium, remportant ainsi la médaille de Bronze. La seconde formation «hilo» n'a pas démérité : elle s'est classée 5<sup>ème</sup> avec 15,250 points.

Vous souhaitez tester l'une des activités proposées par le club ? Les 25 et 26 août, il sera présent au complexe Bouthemy lors des Quartiers d'Été. Le bureau prendra également les inscriptions lors de ce week-end, mais aussi les 5 et 8 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h à la salle de gym, complexe A.-Bigotte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.esperanceharnes.fr/>.

### PISCINE MARIUS LECLERCQ : INFORMATION AUX NAGEURS



A l'occasion de «Nos Quartiers d'Été», les 25 et 26 Août 2018, le grand bassin ne sera pas accessible aux nageurs le samedi après-midi et le dimanche après-midi (installation d'activités).

## DES MODIFICATIONS À PRENDRE EN COMPTE

Ici et là dans la cité, sans doute avez-vous remarqué quelques changements en matière de signalisation, stationnement et marquage.

Toutes ces modifications font suite aux décisions prises par la Commission de circulation, laquelle permet, aux élus et techniciens, de définir des solutions aux doléances des Harnésiens ou encore aux constatations faites sur le terrain par les policiers municipaux.

**Rue de Cettigné**, en raison de la circulation des bus, le stationnement est autorisé à cheval sur le trottoir, dans les stalles, afin de fluidifier et faciliter la circulation de l'ensemble des véhicules.

**Rue Jeanne d'Arc**, aux carrefours avec les rues de Douaumont et Jean-Baptiste Laurent, la mise en place de stops permet de casser la vitesse des

véhicules et de prévenir les risques d'accidents.

**Rue de Wattignies**, la création d'un îlot au carrefour avec le chemin de la Grosse Borne empêche désormais les poids lourds de faire demi-tour et de dégrader les trottoirs.

**Rues de Lorette, Vimy, Montceau et Marcel Duquesnoy**, des panneaux «Interdit aux 3,5T» ont été ajoutés, la largeur de ces voies ne permettant pas la circulation de tels véhicules.

Enfin, suite aux récents travaux chemins de la **Grosse Borne** et **Valois**, mais aussi **rue du Moulin Pépin**, il a été procédé soit à la remise en état du marquage au sol, soit à la matérialisation de la signalisation verticale et horizontale.

Avec ces aménagements, la Municipalité affirme sa volonté d'améliorer la circulation et la sécurité sur nos routes.



Des stops pour réduire la vitesse



Poids lourds interdits rue de Montceau

## ZOOM SUR LES AUTRES TRAVAUX DANS NOTRE VILLE



D'autres travaux, débutés ces dernières semaines, se poursuivent ce mois-ci.

Alors que le **Musée d'Histoire et d'Archéologie** se prépare à accueillir les vitrines qui abriteront une partie de ses trésors, **un monument 14/18** rend désormais hommage aux Poilus harnésiens tombés durant la Grande Guerre.

Non loin de là, des ouvriers s'affairent à terminer l'arrêt «Harnes-Mairie» du **BHNS**.

Enfin, au **centre Jeannette-Prin**, situé rue Emile-Zola, une grue continue de démolir les anciens préfabriqués du CCAS.

Autant de chantiers qui témoignent, une nouvelle fois, du dynamisme de notre ville.

## BEL ÉTÉ À HARNES !

Les vacances arrivent à grands pas, et avec elles, de nombreuses activités qu'il vous sera possible de réaliser dans notre ville, grâce à la Municipalité qui a pensé à tout ... et à tout le monde !

La Fête Nationale sera célébrée le 13 juillet à Harnes, sur le thème des années disco et 80 ! Les sociétés musicales inaugureront la soirée dès 19h15. Disco Party Show animera la Grand' Place à 20h30 et Ambiance 80 prendra le relais à 21h45 (Léopold Nord («C'est l'amour»), Philippe Lafontaine («Cœur de loup») et Christian de Raft («Yaka dansé»)). La soirée se clôturera par un feu d'artifice à 23h15.



La Municipalité a souhaité répondre à la demande des usagers concernant les horaires du week-end de la piscine municipale. Aussi, à compter du 7 juillet 2018, la piscine appliquera les horaires suivants toute l'année :

Samedi : 10h-12h (9h-9h45 : uniquement l'aquagym - grand bassin fermé au public) et 14h-17h ; dimanche : 8h-12h.



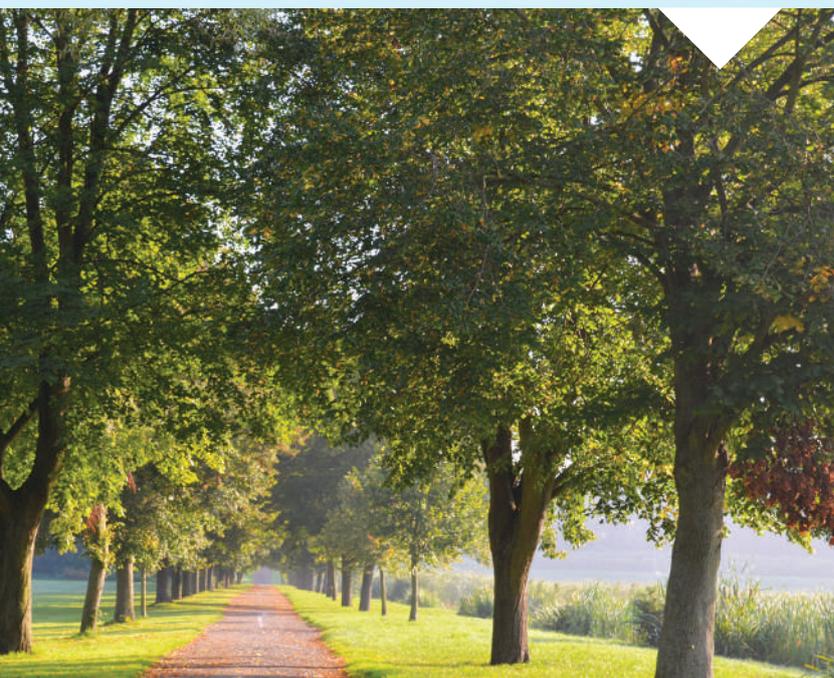
Les ALSH accueilleront vos enfants autour du recyclage pour fabriquer des jouets ou objets décoratifs et aborderont également les thèmes de l'environnement et de la nature.



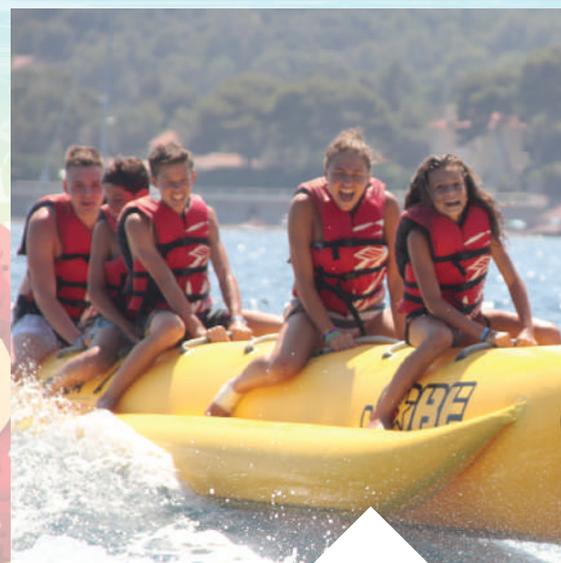


L'histoire du passage du Pays noir à l'Archipel vert. Tel est le thème de la randonnée de 8 kms (3h30) organisée par les Guides Nature et Patrimoine Volontaires du CPIE Chaîne des Terrils, le mercredi 22 août après-midi. Au programme : ancien site de production des fosses 7/19 de Fouquières et du 9 de Harnes. Sortie en famille dès 8 ans. Infos et inscriptions : [www.chainedesterrils.eu](http://www.chainedesterrils.eu) (rubrique agenda) ou 03.21.28.17.28

Véritable poumon vert de notre ville, le Bois de Florimond est un lieu paisible où les balades sont des plus agréables... Le marais, ou encore les berges de la Souchez sauront également vous séduire...



En juillet, les ados du CAJ partiront à la découverte des activités culturelles, sportives et environnementales, sans oublier le raid VTT qui partira de Harnes et fera des étapes à Quend Plage ou au Tréport par exemple. Puis au mois d'août, sport et musique rythmeront les vacances.



Les 25 et 26 août 2018, vous vivrez au rythme de «Nos Quartiers d'Eté», au complexe Bouthemy. Animations, sports d'eau, démonstrations, dégustations... et bien d'autres surprises seront au programme ! Retrouvez toutes les infos sur le site Internet de la ville.

D'Harnes à Caldes d'Estrac (Espagne), il n'y a qu'un pas ! Du 7 au 21 juillet, 36 enfants découvriront la culture espagnole et profiteront des activités aquatiques et sportives.



## LE BHNS : UNE MOBILITÉ RENFORCÉE

Le Bus à Haut Niveau de Services sera opérationnel, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sur le territoire du bassin minier. L'heure est encore aux travaux, débutés en mai 2017, occasionnant la fermeture momentanée de certaines routes et la mise en place de déviations. A l'heure où nous publions ces quelques lignes, les ouvriers s'affairent au niveau de la Grand'Place, et de nombreux quais sont en cours d'aménagement. Notre Maire, Philippe Duquesnoy, également vice-président de la CALL, s'exprime sur ce sujet.

### Comment avez-vous vécu l'annonce de ce projet ?

«L'ensemble de tous ces travaux fait partie d'un projet de territoire et d'un axe prioritaire qui est le déplacement sur l'ensemble des communes. C'est la mise en place de véhicules de transport qui sont cadencés. Les horaires sont établis et toutes les conditions sont réunies pour respecter les délais. Il faut dire que c'est une chance et une récompense pour les usagers. On se rend compte aujourd'hui des économies que feront les concitoyens, avec le coût des carburants qui ne cessent d'augmenter.»

### La réorganisation des transports est-elle un atout pour Harnes et ses habitants ?

«Absolument. C'est un service de qualité pour les déplacements professionnels et de loisirs. C'est un atout pour réaliser des économies financières non négligeables. Et enfin, c'est aussi une chance en faveur de l'environnement, dans la lutte contre la pollution, et pour le développement durable. Et vous savez à quel point j'y suis attaché.»

### La réorganisation des transports est-elle une aide pour développer Harnes ?

«C'est une évidence. Dans le domaine économique, les gérants des entreprises de notre zone industrielle pourront

compter sur ce moyen de transport pour leurs personnels. Pour le cadre de vie, la Grand'Place de Harnes est toujours pleine. Et les jours de marché, il sera plus simple de s'y rendre sans avoir à trouver de place de stationnement.»

### Quel est le public concerné ?

«Je pense que tous les publics sont concernés. En premier, les scolaires et les ados, pour aller au lycée et même pour les loisirs. Mais les bus vont aussi acheminer le public vers les gares. C'est un atout pour les déplacements professionnels. Je reviens sur notre zone industrielle, pour préciser qu'avant cet aménagement du territoire, aucun bus n'allait la desservir. En cela, c'est un progrès ! Je pense aussi à nos anciens qui parfois ont des difficultés à se déplacer. Je suis certain qu'ils vont apprécier.»

“ C'EST AUSSI UNE CHANCE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION, ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. ET VOUS SAVEZ À QUEL POINT J'Y SUIS ATTACHÉ. ”



Ces véhicules de 18m pourront accueillir plus de 150 passagers



### Les travaux occasionnent de la gêne, qu'en pensez-vous ?

«Bien sûr j'en suis conscient. Mais c'est occasionnel et temporaire, cela ne dure jamais très longtemps. Et surtout, c'est pour le bien de tous. Quand on y pense, cela va rendre service à tout le monde. Et parfois, il a fallu repenser le carrefour et aménager avec des feux comme à la sortie de Harnes vers Courrières. J'espère fortement que le bus va faciliter la circulation. J'entends souvent les Harnésiens se plaindre de la vitesse et ils ont raison. C'est donc une des réponses à ce problème de vitesse excessive en ville. Malheureusement je n'ai pas de baguette magique, pour limiter la durée des travaux, et je rappelle que ce sont toutes les communes qui sont en travaux, mais encore une fois c'est pour le bien de tous.»

**D**ans notre commune, les travaux sont bien avancés. Comme pour l'ensemble des 115 stations dispersées sur le territoire du SMT Artois-Gohelle, les 9 harnésiennes répondront aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Sept sont déjà terminées et certains quais ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement, tout comme le dernier en date : l'arrêt «Harnes-Mairie», au niveau de la Grand'Place.

Le prochain et dernier chantier concernera le quai de l'avenue des Saules, et notre ville sera ainsi prête à accueillir le BHNS début 2019 !

Ismaël et Amandine, les 2 ambassadeurs du projet sur la ville, se tiennent à votre disposition au 07.89.20.28.94 et 06.49.57.55.99 si vous avez des questions.

## EN CHIFFRES





Un projet d'ampleur au cadre de vie agréable

## ZONE DITE DE L'ABBAYE : LA CESSION DU TERRAIN EST ACTÉE

Dans le cadre de l'aménagement de la ville, la Municipalité a engagé des démarches en vue de la création d'un nouveau quartier situé entre la zone Bellevue Nouvelle et la ville de Loison-sous-Lens : la Zone dite de l'Abbaye. Point sur ce projet.

En juin 2009, le Conseil Municipal avait unanimement adopté le principe de mise en place de deux Zones d'Aménagement Concerté sur le territoire, dans le but d'inverser la tendance à la baisse de la courbe démographique harnésienne. Dès lors, des études préalables et réflexions étaient menées sur les sites identifiés, livrant ainsi leurs premiers résultats. Deux années plus tard, vous étiez consultés sur ce sujet. Depuis, les dossiers suivaient leur cours.

Aujourd'hui, l'un de ces deux projets, la Zone dite de l'Abbaye, atteint une nouvelle étape. Par délibération du 13 juin 2018, le Conseil Municipal autorise, avec 30 voix pour, «la cession des terrains d'une surface de 76 581 m<sup>2</sup> auprès de la société Proteram de Lesquin ou toute société se substituant pour un montant de 750 000€ net vendeur, conformément à l'avis des domaines en date du 20 mars 2018».

D'ici quelques mois, l'aménageur devrait déposer, en mairie, une demande de permis d'aménagement répondant aux prescriptions des orientations définies. Ce nouveau quartier résidentiel devra être intégré au tissu urbain existant, tout en respectant la qualité paysagère et patrimoniale, mais aussi le cahier des règles de construction. Aussi, 105 lots libres de constructions et 36 maisons locatives y sont envisagés,

permettant d'accueillir 141 nouvelles familles sur des parcelles allant de 300 à 600 m<sup>2</sup>. Des voies principales et secondaires assureront la gestion des flux et amélioreront les déplacements. 303 places de stationnement devraient être créées. La végétation y aura aussi une place importante. Le plan d'aménagement prévoit 2,3 hectares d'espaces verts, des jardins partagés, un parcours sportif ainsi qu'une connexion avec le parc arboré du cavalier.

Cette métamorphose du paysage harnésien s'inscrit durablement dans le projet municipal impulsé par Philippe Duquesnoy, et permettra, à terme, de développer le potentiel résidentiel, dans un cadre de vie agréable.

### EN CHIFFRES

**76.581 M<sup>2</sup>**  
SURFACE DES TERRAINS

**300 À 600 M<sup>2</sup>**  
TAILLE DES PARCELLES

**105**  
LOTS LIBRES DE  
CONSTRUCTION

**36**  
MAISONS  
LOCATIVES

**2,3**  
HECTARES  
D'ESPACES VERTS

## MAISONS ET CITÉS PROPOSE 14 TERRAINS LIBRES DE CONSTRUCTEUR

Votre terrain à partir de 41 000 euros TTC, c'est possible avec Maisons et Cités ! Le lotissement est situé au niveau des rues de Douaumont et de Domremy et comporte 14 lots libres de constructeurs. Situé dans un environnement calme et verdoyant, ce projet se réalisera en bénéficiant des commodités de la ville. Les terrains sont vendus bornés et viabilisés.



Pour toute information, contactez Maisons et Cités au : 03.21.14.66.66



N° LOT	Surfaces (en m <sup>2</sup> )	Façade (en m)	Façade Constructible (en m)	Exposition
1	398	22,30	16,30	NE
2	329	17,68	12,68	NE
3	495	16,54	11,86	NO
4	483	16,07	13,60	NO
5	472	16,00	13,00	NO
6	282	15,40	13,00	NO
7	377	22,17	12,40	SE
8	261	13,03	10,03	SE
9	260	13,00	10,00	SE
10	270	14,06	11,06	SE
11	489	16,71	13,71	SO
12	545	16,05	13,05	SO
13	364	14,98	9,10	SO
14	336	15,48	13,60	SO

Les façades et surfaces des lots seront définitives après bornage par le géomètre-expert.

## UNE PREMIÈRE À HARNES !

Judi 14 juin, CIG-ECO, votre nouveau magasin de cigarettes électroniques a ouvert ses portes au 35 Grand' Place.

Cigarettes électroniques, accessoires ou encore liquides : les vapoteurs trouveront leur bonheur dans cette boutique !

Plus d'infos sur : <http://www.cig-eco.fr/> ou au 03.21.76.30.73

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi de 10h à 19h. Fermé le lundi.



A votre service !

# UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI POUR LES HARNÉSIENS !

**Avec le Point Information Jeunesse et la Maison des Initiatives Citoyennes, notre ville dispose de structures de proximité favorisant l'accompagnement vers l'emploi. Rigoureusement attachée à en faire une priorité locale, la Municipalité de Harnes a souhaité accentuer les services offerts aux administrés avec une convention locale de coopération, en partenariat avec l'Agence Pôle Emploi de Lens Laloux.**

**A**vec l'aide des moyens humains et techniques du PIJ et de la MIC, ainsi que la situation géographique avantageuse des deux structures, le Pôle Emploi de Lens Laloux s'est naturellement orienté vers Harnes pour la première convention de ce type sur notre territoire.

Effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, pour une durée de deux ans, cette convention favorise la personnalisation de la relation avec le demandeur d'emploi. En d'autres termes, la démarche vise à proposer des aides spécifiques comme un accompagnement pour les démarches administratives (inscription sur POLE-EMPLOI.FR, mise en ligne du CV, consultation des offres), une assistance à la valorisation des profils individuels ou encore, un meilleur accompagnement pour l'utilisation des outils et services numériques.

Chaque technicien affilié au dispositif se verra attribuer des prérogatives spécifiques. Des formations dispensées par Pôle Emploi seront également réalisées afin de familiariser les référents aux outils de la recherche d'emploi (POLE-EMPLOI.FR et EMPLOI STORE) avec toujours pour objectif de transmettre les informations primordiales et les astuces aux administrés.

Le PIJ, la MIC de Harnes et le Pôle-Emploi de Lens Laloux se tiennent à votre entière disposition pour toutes questions relatives à ce nouveau service gratuit.



Priorité à l'échange et à l'accompagnement



## BANQUET DU BEL AGE : A VOS AGENDAS POUR LES INSCRIPTIONS

Le traditionnel banquet du bel âge, offert par la Municipalité, aura lieu le samedi 15 et le dimanche 16 septembre 2018, dès 12h30, salle Kraska, complexe sportif André Bigotte.

Peuvent en bénéficier les personnes de 65 ans et plus (nées avant le 31 décembre 1953).

Les inscriptions seront prises en Mairie, de jeudi 30 août au vendredi 7 septembre 2018. Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation peuvent se présenter en Mairie à ces mêmes dates.

## DU COACHING POUR UNE NOUVELLE VIE

Depuis sa création en 2008, l'association P.A.G.E. – «*Prévenir, Accompagner, Guider, Eduquer*» - ne cesse de multiplier les actions afin d'aider les publics en difficulté à sortir de l'isolement et (re)construire un projet de vie à but social et/ou professionnel. Ces dernières semaines, deux bénéficiaires ont pu profiter de l'accompagnement personnalisé d'une future coach, Magalie Modaine. Portrait.

**A**ncienne commerciale dans la métallurgie, Magalie s'est reconvertie, suite à des soucis de santé, en tant que formatrice certifiée. Pour compléter son parcours, elle a récemment suivi la formation «*Coach professionnel*». Cette nouvelle compétence lui permet également de «*guider des personnes dans leur développement personnel, les amenant à se révéler, à se (re) découvrir, pour qu'elles reprennent confiance en elles*».

Sandrine et Delphine sont deux jeunes femmes suivies par P.A.G.E. Leur particularité ? Elles ont participé à la première session de la Découverte des Métiers d'Hommes en faveur des Femmes, intitulée «*Métiers d'Hommes, pourquoi pas moi ?*». Mais pas que !

Toutes deux ont aussi bénéficié de l'accompagnement personnalisé proposé par Magalie. Elles peuvent être fières du chemin parcouru depuis la première séance le 16 avril. Elles qui étaient renfermées sur elles-mêmes se sentent aujourd'hui «*renaître*» : elles se sont «*rouvertes aux autres*», ont «*retrouvé confiance en elles*». Le début d'une nouvelle vie.



Delphine, Magalie et Sandrine au cœur du coaching

## 4 JOURNÉES INTENSES ET ENRICHISSANTES EN BRETAGNE

Dimanche 17 juin, en soirée, trois classes de primaires, les CM1/CM2 de Curie et les CM2 de Jaurès, leurs enseignants et 5 animateurs montaient dans le bus, direction la Bretagne.

Validé par l'Inspecteur de Circonscription, ce projet de classe transplantée est soutenu par la Municipalité qui, outre la mise à disposition de 5 animateurs, a participé financièrement à hauteur de 25 000€.

«Cette sortie, quelle que soit la destination, fait partie des attentes de nombreuses familles», nous confie Guillaume Renaut, directeur de l'école Curie. Les 64 écoliers et leurs accompagnateurs ont séjourné dans le domaine de Beg Porz, à Moëlan-sur-Mer.



A la découverte du littoral

Initiation au kayak de mer, visite du musée de la Pêche de Concarneau, journée à Pont-Aven sur les traces de Gauguin, découverte du sentier du littoral, des métiers de la mer ou encore d'un chantier ostréicole étaient au programme de cette sortie. Une autre manière pour les enseignants de partager d'autres savoirs qu'ils maîtrisent, de traiter sous un autre angle des points abordés en classe tout au long de l'année.

Le dépaysement total au service de la pédagogie !

## LES GESTES QUI SAUVENT

Courant juin, les élèves des écoles primaires ont bénéficié d'une formation de secourisme, offerte par la Municipalité. Georges Friesner, membre de la RSG et formateur SST, leur a appris les fondements : Protéger, Alerter et Secourir, puis ils ont été mis en situation. Aussi, nos jeunes harnésiens connaissent désormais la position latérale de sécurité et les gestes qui sauvent. Instaurée depuis plusieurs années par la Ville, cette formation fait partie des priorités de Monsieur le Maire, dans le domaine de la jeunesse.



Aptes à porter secours

### FACTURATION ET DOSSIER D'INSCRIPTION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

> A compter du mois de septembre, la **facturation** se fera au mois, rendant le paiement en ligne encore plus simple. Les familles auront également la possibilité de payer par prélèvement automatique.



> Concernant les **dossiers d'inscriptions**, les familles ayant déjà rempli un dossier (cantine - garderie) en 2017/2018, ne seront pas obligées de refaire un nouveau dossier. La reconduction sera automatique. Il faudra simplement transmettre un avis d'imposition (2017 sur 2016) et une attestation de responsabilité civile lors de la première réservation.

## AD'AP : LA PRÉFECTURE VOUS MET EN GARDE



La Direction de la Protection des Populations du Pas-de-Calais est régulièrement saisie de plaintes indiquant que des sociétés privées contactent par téléphone ou par internet des mairies et des professionnels, commerçants, professions libérales... pour les inciter à se mettre en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité des établissements et installations recevant du public (ERP). Les démarcheurs font alors pression sur leurs interlocuteurs en leur signalant que «l'absence de déclaration relative à l'accessibilité expose les établissements à une amende de 1500 euros, l'amende pénale étant de 45 000 euros pour une personne physique et de 225 000 euros pour une personne morale».

Les mairies et les professionnels sont en fait invités à adhérer à l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée aux Personnes à Mobilité Réduite) en composant un numéro de téléphone spécifique ou par internet. Les sommes demandées par ces sociétés sont très élevées.

**Or, pour les personnes concernées par cette adhésion à l'Ad'Ap, il est rappelé que l'inscription peut se faire gratuitement auprès des services de l'Etat.** Pour des explications plus complètes concernant la réglementation relative à l'accessibilité des établissements et installations recevant du public (ERP), nous vous invitons à consulter la page dédiée à l'accessibilité du site [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)

Pour rappel, soyez vigilant, consultez les sites internet gouvernementaux comme celui de la DGCCRF <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques>

Méfiez vous des méthodes jugées agressives, et surtout ne donnez jamais vos coordonnées bancaires au téléphone.

## FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS VOTRE LOGEMENT



Entreprendre des travaux pour lutter contre les déperditions de chaleur peut coûter cher... Afin de vous permettre d'engager les frais sereinement, la Région Hauts-de-France vous accompagne et propose une aide à la rénovation énergétique des logements privés.

Concrètement, la nouvelle aide se présente sous forme de forfaits :

- 1000 € d'économies pour les logements situés hors communes

rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 € ;

- 1500 € d'économies pour les logements situés dans les communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 € ;
- 2000 € pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 €.

La Région estime que 4000 foyers sont susceptibles d'être éligibles, avec à la clé, une diminution énergétique d'au moins 35% par logement.

Pour bénéficier de l'aide à la rénovation énergétique, rendez-vous sur la plateforme dédiée sur le site des Hauts-de-France et complétez le dossier avant le 31 décembre 2018.

### EXPRESSIONS POLITIQUES

« La ville la plus propre n'est pas celle qu'on nettoie le plus, c'est celle qu'on salit le moins » - Manuela Carmena (Maire de Madrid, ex membre du PCE, liste soutenue par Podemos)

«Qu'importe si je salis ou souille... la mairie va passer pour nettoyer ! M'en fout du coût et des impôts, ce n'est pas moi qui paye ! »

C'est ce genre de raisonnement imbécile et irresponsable que tiennent ceux qui s'autorisent à laisser derrière eux les immondices et détritiques qui polluent la commune et le cadre de vie des Harnésiens : déjections canines, mégots de cigarette, gravats de chantier, encombrants divers, pneus, vieux matelas, certains rebuts laissés à quelques mètres d'une poubelle ou des containers...

Ces visions désolantes sont le témoignage révoltant d'incivilités que chaque Harnésien qui aime sa ville doit avoir à cœur de combattre sans cesse avant qu'elles ne se banalisent.

Certes la propreté urbaine est l'une des missions des agents municipaux des services techniques.

Toutefois, rendre la commune plus propre ne dépend pas uniquement des moyens humains et matériels mis en place par la Ville. Chaque citoyen doit respecter son environnement et celui des autres par des gestes simples. Respecter l'environnement, c'est se respecter soi-même.

Les compteurs communicants **LINKY et GAZPAR arrivent à HARNES** sans que la moindre réunion d'information n'ait été organisée, ce qui permet à des commerciaux zélés, embauchés par les fournisseurs d'énergie alternatifs, de profiter de l'opportunité pour faire modifier les contrats des clients mal-informés... **MÉFIANCE !**

Ces compteurs communicants vont transmettre des quantités inouïes de données sur **NOTRE VIE PRIVÉE**. Bien sûr, il paraît qu'elles ne seront utilisables qu'avec l'accord du client (autrefois appelé usager. Mais ça, c'était avant). Or, ce qui est promis-juré aujourd'hui sera-t-il encore valable demain ?

Si la création d'une « brigade de propreté » fait l'objet d'une réflexion de la part de la Municipalité, nous proposons, en prévention du phénomène des dépôts sauvages dans nos rues, qu'un travail pédagogique soit effectué, d'abord auprès des enfants dès leur plus jeune âge pour les sensibiliser aux nuisances des déchets urbains et leur transmettre les bons gestes pour l'avenir de notre planète, ensuite auprès des parents pour leur rappeler les bonnes habitudes et expliquer les règles à observer.

La mise en service prochaine de la vidéo-protection devrait avoir un effet dissuasif sur les incivilités. Mais si cette stratégie n'atteignait pas les effets escomptés, nous souhaitons que les auteurs de ces dérives soient recherchés et verbalisés dans le respect de la réglementation, car il n'est pas tolérable que l'indiscipline de quelques uns rende inopérante toute organisation de collecte.

**Groupe majoritaire -  
Harnes, Un Avenir Durable  
Parti Socialiste**

Tous les compteurs actuels, prévus pour durer 60 ans, vont être mis au rebut, même ceux en parfait état de marche. Les nouveaux ont une durée de vie estimée à 15 ans. **À PEINE SERONT-ILS INSTALLÉS QU'IL FAUDRA LES CHANGER**, à grands coups de milliards d'euros pris sur nos factures !

Pensez-vous que **LINKY et GAZPAR** aient été conçus **DANS LE SEUL INTÉRÊT DES USAGERS ?**

[www.lhumaindabord-harnes.fr](http://www.lhumaindabord-harnes.fr)

**Pour Harnes, l'Humain d'Abord !**

Texte non parvenu

**Groupe Front National**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2018

**5.2. Subvention à projet - association de parents d'élèves du collège Victor Hugo** : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention dans le cadre des fournitures scolaires, d'un montant maximal de 6500€.

**6.4. Convention d'adhésion au groupement de commandes - assurance** : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un groupement de commandes avec les communes de Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens, Hulluch, Vendin-le-Vieil, Estevelles et leurs CCAS, dans le cadre de la passation du marché de prestation de service d'assurance. Ceci permettra de réaliser des économies d'échelle.

**9. Autofinancement CAJ - Vente de meubles en bois de palettes** : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, d'autoriser la vente de meubles en palettes réalisés par les jeunes du CAJ lors du salon «Des Racines et des Hommes». Cette action d'autofinancement permettra de réduire le coût de participation des familles aux projets organisés par le CAJ.

**10. CAJ - Raid VTT - Juillet 2018** : Le Conseil Municipal

a accepté, à l'unanimité, de fixer la participation des familles à 20€ par enfant, pour le raid VTT. L'activité sera financée par les actions d'autofinancement mises en place par les jeunes du CAJ, une subvention contrat ville, et la participation des familles.

**16. Cession de terrains - versement d'indemnités d'éviction - Zone de l'Abbaye** : Dans le cadre de l'aménagement de la ville, la municipalité a engagé des démarches en vue de la création d'un nouveau quartier situé entre la zone Bellevue Nouvelle et la ville de Loison-sous-Lens, dite zone de l'Abbaye. Le Conseil Municipal a accepté, à la majorité (1 abstention), d'autoriser la cession de terrains auprès de la société Proteram, pour un montant de 750.000 euros net vendeur.

**23. Convention locale de coopération - Pôle Emploi** : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, d'autoriser la signature de la convention avec le Pôle Emploi de Lens Laloux, en faveur des demandeurs d'emploi harnésiens. Via le PIJ et la MIC, un service de proximité sera mis en œuvre dans le cadre de recherche d'emploi et de l'utilisation des services à distance.

## LA VILLE REND HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 18 juin est la date anniversaire de l'appel lancé à Londres, par le Général de Gaulle, en 1940. C'est aussi la date qu'a choisie Monsieur le Maire, symboliquement, pour inaugurer la rue du Général de Gaulle.

Philippe Duquesnoy et Ryszard Kosowski, maire de Chrzanow, ont conjointement dévoilé la plaque de rue au cœur du domaine de la Hêtraie.

Durant son discours, le premier magistrat a insisté sur le fait «*qu'il fallait rendre hommage à ce grand homme qui lança l'appel à la résistance contre les nazis, leur régime raciste et xénophobe*».

Après la lecture de l'appel du 18 juin par la petite Camille, les enfants du centre Gouillard ont chanté la Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance, non sans une certaine émotion.



Inauguration d'une nouvelle rue harnésienne

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Joy ODE-MARTINS, née le 14 mai 2018 - Rihem EL MOUCHFI, née le 14 mai - Yasmine GUITTOUF, née le 15 mai - Zarah ELFILALI, née le 18 mai - James BELÏCHE, né le 21 mai - Amine DESPRES, né le 22 mai - Lina FERNAGUT, née le 24 mai - Eva DEHAY, née le 25 mai - Abel SAVELIER, né le 27 mai - Kais BEN GACEM, né le 1er juin - Jennah BAÂDIDI, née le 29 mai - Sacha LENTEMENT, né le 4 juin - Zoey PICCHIARINI, née le 6 juin - Marion DRUON, née le 8 juin - Alicia PAPIERSKI, née le 9 juin - Angèle CHADAINÉ, née le 9 juin - Lina BASLAM, née le 6 juin - Raphaël DUMOULIN BONDUES, né le 11 juin - Gabin DELBARRE, né le 13 juin. **Décès :** Jean LEVEAU, 85 ans - Alain STACHOWIAK, 61 ans - Wanda NOWICKI veuve de Alphonse KOLK, 90 ans - Willy KANIA, 81 ans - Eric HAON, 53 ans - Mohammed BENBEKHTI, 80 ans - Daniel LUBARSKI, 64 ans - Danièle BAILLY, 60 ans - Martine DOR, 59 ans. **Mariages :** Samedi 9 juin 2018 : Nathalie DAUCHY et Yohann DHAINAUT - Doris QUEHU et Christophe IBOUASMANE - Virginie BONNET et Jean DEMUER. Samedi 16 juin 2018 : Cécile FOURNIER et Jean-Claude AOMAR - Emeline MULLER et Thibaud DESUTTER. Samedi 23 juin 2018 : Ludivine MORIN et Jérémy PIETROWSKI. Vendredi 29 juin 2018 : Christelle MAES et Manuel DOMENECH. Samedi 30 juin 2018 : Jeanne BARTUSIAK et Daniel COILLOT - Cassandre CLAUDINON et Christopher COCHEZ.

### SINCÈRES CONDOLÉANCES



Elle était la doyenne de notre ville. Wanda Matykowski, nous a quittés le 29 avril. Née Michalski le 17 mai 1917 en Allemagne, Wanda est arrivée en France en 1925, à l'âge de 8 ans. Cinq années plus tard, elle quitte les bancs de l'école et devient trieuse à la mine. En 1935, elle épouse un certain Jacob Matykowski, mineur à la Fosse 3. Deux enfants, 14 arrière petits-enfants et 12 arrière arrière petits-enfants sont venus agrandir la famille. La Municipalité présente ses sincères condoléances à ses proches dans cette douloureuse épreuve.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

### FERMETURES ESTIVALES

- Le **Relais d'Assistants Maternels** sera fermé du 13 juillet après-midi au 3 août inclus.
- Le **Point Information Jeunesse** sera fermé du 6 au 27 août 2018.

### ENQUÊTES ANTENNES-RELAIS

Les dossiers d'information de projet d'implantation d'antennes-relais et de modification d'antennes existantes, sont consultables en Mairie et sur le site de la ville (rubrique «Consultations et enquêtes»).

### CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice, Annick POLI, assurera ses permanences, sur RDV, les mardis, mercredis et jeudis matin, de chaque semaine, à partir de 9h. Veuillez prendre RDV au 03.21.79.42.79.

## LES PRINCIPAUX DANGERS GUETTANT LES TRAVAILLEURS DES TÉNÉBRES



5 mineurs dans une niche « pied de taille » à la fosse du 21, en 1962

Dès qu'il se trouve au fond de la mine, dans les galeries, l'ouvrier mineur est confronté à toutes sortes de dangers, en voici les principaux :

### L'oxyde de carbone

C'est un poison violent issu de la combustion incomplète du charbon. Inodore, incolore, il se fixe sur les globules rouges et les empêche de transporter l'oxygène.

### Le grisou

C'est un gaz composé essentiellement de méthane, se dégageant spontanément du charbon qu'on exploite. Plus léger que l'air, il peut exploser au contact de l'air.

### Le puteux

Il provient de la combustion lente du charbon. C'est du monoxyde de carbone. Plus lourd que l'air, il se tient au ras du sol et, par manque d'oxygène, l'on peut mourir asphyxié...

### Les éboulements

Ils peuvent survenir à tout moment. Quand le « toit » va s'effondrer, il y a des signes avant coureurs, comme un filet de poussière, un craquement et c'est alors le « sauve qui peut » !

**Voici ce que nous disait, en substance, Monsieur Legrain quand on l'interrogeait sur les périls du fond de la mine :**

« Quand on est au fond de la mine, le danger est permanent,

*on y pense et on a toujours l'oreille aux aguets prêt à distinguer parmi le boucan le moindre bruit inhabituel...*

*A tout moment, on peut être pris dans un éboulement qui étouffe avant d'être secouru. Il arrive aussi que la lampe s'éteigne et on doit alors chercher à tâtons dans le noir pour rejoindre l'accrochage avec le risque d'être percuté par une berline.*

*Mais il y a des dangers beaucoup plus sournois. D'abord, l'eau qui doit être refoulée par des pompes mais qui, parfois, restent ici ou là, dans des poches risquant de crever violemment. Celles-ci sont connues de l'ingénieur ou du géomètre et l'on effectue des sondages mais on n'est jamais sûr de rien !*

*Il y a encore le puteux, du gaz carbonique qui traîne au ras du sol. Si la ventilation n'est pas bonne ou si les « quartiers » sont insuffisamment aérés, on peut mourir en le respirant si l'on reste accroupi trop longtemps par terre.*

*Enfin, pour finir, le terrible grisou ! C'est le plus craint car on ne peut absolument rien contre lui. C'est un gaz se dégageant pendant l'abattage du charbon et qui explose à la moindre étincelle, brûlant, soufflant tout sur son passage. C'est pour cela que le mineur surveille sans cesse la flamme de sa lampe qui ne doit ni faiblir ni grandir. »*

*Avec les Amis de l'Ecole et de la Mine*

Les Conseillers de Quartier, les Associations Locales, les Habitants et  
la Municipalité présentent

# ★★ Harnes en fête ★★

POUR NOS  
QUARTIERS  
D'ÉTÉ

Stade Bouthemy  
Activités gratuites

Le 25 août 2018 de 14h à 20h  
Le 26 août de 14h à 19h



Activités sportives, aquatiques, manuelles et culturelles  
(Pensez au maillot de bain et aux chaussures propres pour les activités en salle)

- Pique-nique autorisé
- Buvette et restauration sur place
- Stationnement aux abords autorisé
- Navettes gratuites sur inscription au 03.21.67.43.10 avant le 20/08
- En cas de pluie, manifestation maintenue dans les complexes sportifs



Conception et impression : service communication de la ville de Harnes



# AGENDA

SITE : [www.ville-harnes.fr](http://www.ville-harnes.fr)

FACEBOOK : Harnes

TWITTER : VilleDeHarnes

## JUILLET

### 4 **CAMPAGNE DE DÉRATISATION**

5

Afin de préserver le cadre de vie, la Municipalité vous informe que des techniciens de la société STAEL procéderont à une campagne de dératisation, avec distribution de produits à la population.

### 13 **FÊTE NATIONALE**

Sur le thème des Années disco et 80  
 19h15 : Sociétés musicales - 20h30 : Disco Party Show - 21h45 : Ambiance 80 avec Léopold Nord («C'est l'amour»), Philippe Lafontaine («Cœur de loup») et Christian de Raft («Yaka dansé») - 23h15 : feu d'artifice.

## AOÛT

### 22 **RANDONNÉE**

Sortie guidée - Guides Nature et Patrimoine Volontaires - Lagunage et T83, 100, 230, 260 (Harnes et Fouquières)  
 Durée : 3h30. Distance : 8kms. Type : sortie familiale dès 8 ans  
 L'heure et le lieu de rdv seront communiqués lors de l'inscription (obligatoire) sur [www.chainedesterrils.eu](http://www.chainedesterrils.eu) (rubrique agenda) ou au 03.21.28.17.28.

### 25 **NOS QUARTIERS D'ÉTÉ**

26

Complexe Bouthemy  
 Le samedi, de 14h à 20h et le dimanche de 14h à 19h  
 Au programme : activités sportives, ludiques, créatives, culturelles... Restauration et buvette sur place. Navettes gratuites sur inscription au 03.21.67.43.10 avant le 20/08  
 Programme complet sur le site de la ville.

## 29 FOURNITURES SCOLAIRES

Par l'APE du Collège Victor Hugo

6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : de 9h à 12h

5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : de 13h à 16h.

## SEPTEMBRE

### 2 19<sup>ÈME</sup> CHÉRIE-CHÉRI

Jogging Club Harnésien

Courses et randonnée en couple (enfant, joggeur, légitime, formé) ou en groupe

Limité à 350 couples

Engagement : <http://njuko.net/la-cherie-cheri-2018> avant le 31 août 2018

Contact : Michel Delcroix au 06.62.86.07.30.

### 22<sup>ÈME</sup> RALLYE RETRO SCOOTER

Rétro Scooter de Harnes

Accueil au stade Raymond Berr à partir de 8h30 - départ à 9h30 - retour à 16h

Direction les collines de l'Artois (90 kms)

Prix : 30€ (petit-déjeuner, déjeuner, souvenir)

Réservations : [retroscooterclubharneshdf@outlook.com](mailto:retroscooterclubharneshdf@outlook.com)

### DÉFILÉ DE LA LIBÉRATION

Rassemblement à 9h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

### 29 CONCOURS DE CHANT AMATEUR

Fiest' Harnes

Salle des fêtes, à 14h30 (ouverture des portes à 13h30)

3 catégories : 7 à 11 ans, 12 à 18 ans, 18 ans et plus

Limité à 5 participants par catégorie

Inscription sur [fiestharnes@hotmail.fr](mailto:fiestharnes@hotmail.fr) jusqu'au 15 août

Tarif : 10€ avec collation

Lot offert aux trois premiers de chaque catégorie.

Suivi à 19h d'une soirée karaoké dansante.

Infos après 19h : 06.72.07.26.21 / 06.09.35.91.72 / 06.29.87.53.50.

### 30 APRÈS-MIDI DANSANT

Fiest' Harnes

Salle des fêtes, à 15h

Tarif : 5€

Infos après 19h : 06.72.07.26.21 / 06.09.35.91.72 / 06.29.87.53.50.



**Du 04/07 au 10/07**

**MON VOISIN TOTORO**  
**SPECIAL MANGA ! (1h27)**

Mercredi 04 - 14h  
Jeudi 05 - 18h  
Vendredi 06 - 14h

**MON KET**  
**(1h29)**

Mercredi 04 - 10h  
Vendredi 06 - 20h  
Samedi 07 - 14h  
Samedi 07 - 17h  
Dimanche 08 - 14h

**COMMENT TUER SA MÈRE (1h30)**

Mercredi 04 - 17h  
Jeudi 05 - 14h  
Vendredi 06 - 18h  
Samedi 07 - 20h  
Dimanche 08 - 17h

**Du 11/07 au 17/07**

**LES INDESTRUCTIBLES 2**  
**(1h58)**

Mercredi 11 - 10h  
Mercredi 11 - 17h **3D**  
Jeudi 12 - 10h  
Jeudi 12 - 14h **Ciné Goûter**  
Jeudi 12 - 18h  
Vendredi 13 - 10h  
Vendredi 13 - 14h **3D**  
Dimanche 15 - 14h  
Dimanche 15 - 17h

**Du 18/07 au 24/07**

**BÉCASSINE!**  
**(1h42)**

Mercredi 18 - 14h  
Jeudi 19 - 14h  
Vendredi 20 - 14h  
Samedi 21 - 14h  
Samedi 21 - 20h  
Dimanche 22 - 17h

**SKYSCRAPER**  
**(1h45)**

Mercredi 18 - 10h  
Mercredi 18 - 17h **3D**  
Jeudi 19 - 10h  
Jeudi 19 - 18h  
Vendredi 20 - 10h **3D**  
Vendredi 20 - 18h  
Samedi 21 - 17h **3D**  
Dimanche 22 - 14h

**Du 25/07 au 31/07**

**ANT-MAN ET LA GUÊPE**  
**(1h50)**

Mercredi 25 - 10h  
Mercredi 25 - 17h **3D**  
Jeudi 26 - 10h  
Jeudi 26 - 14h  
Vendredi 27 - 10h  
Vendredi 27 - 20h  
Samedi 28 - 17h  
Samedi 28 - 20h **3D**  
Dimanche 29 - 14h **3D**

**LES AFFAMÉS**  
**(1h35)**

Mercredi 25 - 14h  
Jeudi 26 - 18h  
Vendredi 27 - 14h  
Vendredi 27 - 18h  
Samedi 28 - 14h  
Dimanche 29 - 17h



**Tarifs :**

Plein tarif : 5€

Tarif réduit\* : 4€

Mercredi, ciné vacances : 3,30€

Groupe (à partir de 8) : 2,70€

\* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, Pass' Culture